

Bordereau attestant l'exactitude des informations - POITIERS - 8602 - Actes des sociétés (A) -  
Dépôt le 07/07/2022 - 3281 - 2020 B 00336 - 883 048 027 - 2 SS

3281 n° de  
dépôt



20B336  
n° de  
gestion

07 JUIL. 2022

SAS 2SS au capital de 1000 euros

Siège social : 64 Grand Rue de Châteauneuf 86100 Châtellerault

RCS de Poitiers 883 048 027

n° de  
facture

n° de  
chronic

## PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale extraordinaire du 01 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le premier mars à 11 heures, l'associé unique de la société, s'est réuni au lieu du siège social, 64 Grand Rue de Châteauneuf 86100 Châtellerault sur convocation du Président.

L'assemblée est présidée par Monsieur Sami BEN ZEKRI, en qualité de Président.

Le président constate que tous les associés sont présents,

à savoir :

Monsieur Sami BEN ZEKRI, *propriétaire de 10 actions* ;

Total des actions présentes ou représentées : 10 actions soit 100% du capital social.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président:

- les A.R. des lettres de convocation ;
- rapport de la gérance;
- le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Monsieur le Président indique que les documents requis par la loi ont été adressés à l'associé unique quinze jours avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- 1°) nomination d'un nouveau Président et modification corrélative des statuts ;
- 2°) pouvoirs pour effectuer les formalités légales.

Il donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre les débats.

Le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

### **PREMIÈRE RÉOLUTION**

L'assemblée générale nomme Monsieur Slimane BAYECH, né le 04 septembre 1954 à JERBA (TUNISIE) et demeurant, 491 avenue de Dunkerque 59160 LOMME en qualité de nouveau Président de la société à compter du 01 mars 2022 et pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Saadane ABADA pour les motifs suivants: DEMISSION

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

Corrélativement à la première résolution, l'assemblée générale modifie l'article 13 des statuts comme suit :

#### **Article 13 – Président de la société**

Le Président de la société est Mr Slimane BAYECH demeurant 491 avenue de Dunkerque 59160 LOMME

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

### **DEUXIÈME RÉOLUTION**

Tous pouvoirs sont délégués au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes aux fins d'accomplir les formalités légales nécessaires.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal (deux pages), signé par le Président et l'associé présent.

Sami BEN ZEKRI, associé unique

Le Président de la SAS 2SS

